Mention BOIS

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



DOSSIER THÉMATIQUE

LES DESSERTES FORESTIÈRES

Un investissement stratégique au service de la forêt et de la filière bois

SEPT. 2026 #46

FIBOIS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Mention BOIS

03 ▪ 04
ACTUALITÉS
Retrouvez l'actualité de la filière bois

04
LES PUBLICATIONS de la filière bois

05 ▪ 08
DOSSIER THÉMATIQUE
Les dessertes forestières
Un investissement stratégique au service de la forêt et de la filière bois

09
ILS AGISSENT POUR LA FILIÈRE
> La CERC AuRA
> DDETSPP 43 : 1000 fois bois

10
PORTRAIT
Gilles Beal
Dirigeant de la Menuiserie Béal à Saint-Priest-en-Jarez (42) et Président de Fibois 42

11
AGENDA & CHIFFRES CLÉS

12
ARCHITECTURE
Lauréats régionaux de l'Appel à Projets Bois français & Design 2026

Un geste vert pour Mention Bois ?
OPTEZ POUR LE FORMAT NUMÉRIQUE !
envoyez votre demande à : contact@fibois-aura.org



« De la piste forestière jusqu'à la salle de classe, c'est la même filière qui se construit, pas à pas. »

Septembre : les jours raccourcissent, la forêt reprend son souffle après un été brûlant où la canicule aura rappelé combien elle est fragile.

Ce numéro consacre son dossier aux dessertes forestières que l'on croise régulièrement mais qui restent invisibles pour certains. Routes, pistes, places de dépôt - quelle que soit sa forme, cette infrastructure discrète conditionne pourtant tout le reste. Sans elle, pas d'accès aux parcelles, pas de récolte possible, et donc pas de bois pour la scierie, la construction ou le chauffage. Un sujet technique, souvent invisible dans le débat public, mais qui mérite qu'on s'y attarde : c'est bien là que commence, concrètement, la chaîne de valeur de toute la filière.

Ce dossier trouve un écho particulier dans l'actualité de la rentrée. Notre baromètre du deuxième trimestre le rappelle : l'activité progresse grâce à une demande soutenue en bois construction et bois énergie, mais les coûts de production restent sous tension et l'accès aux massifs, fragilisé par la canicule cet été, demeure une vraie source de vigilance. Autant dire que la question de la desserte n'a rien d'anecdotique.

Le reste du numéro illustre, chacun à sa façon, le dynamisme d'une filière qui continue d'avancer. La CERC Auvergne-Rhône-Alpes détaille dans notre focus les premiers signes de reprise de la construction neuve. Les cahiers du RMT AFORCE consacrés à l'incertitude et aux risques donnent des clés pour décider malgré un climat qui change. Et la rentrée est riche en rendez-vous de terrain : les Forestivités dans le Puy-de-Dôme, Habiter Bois dans sept régions à l'occasion des Journées nationales de l'architecture, les journées CNPF sur l'adaptation des forêts au changement climatique, ou encore les portes ouvertes "Very Wood Métiers" début octobre, pour faire découvrir nos métiers aux jeunes en recherche d'orientation.

Vous découvrirez enfin le portrait de Gilles Béal, président de Fibois 42 et une nouvelle session de la formation « Concepteur Construction Bois Bas Carbone ». De la piste forestière jusqu'à la salle de classe, c'est la même filière qui se construit, pas à pas.

Bonne lecture et bonne rentrée à toutes et à tous.

Anthony Collet, Délégué Général de Fibois AuRA

FIBOIS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Soutenu par : La Région Auvergne-Rhône-Alpes — Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes — ADEME Agence de la transition écologique

Mention Bois – c/o Fibois Auvergne-Rhône-Alpes / Siège social : Agrapole – 23 rue Jean Baldassini 69364 Lyon Cedex 07 / Tél. 04 78 37 09 66 / Site Clermont-Ferrand – Maison de la Forêt et du Bois d'Auvergne : 10 allée des Eaux et Forêts 63370 Lempdes / Tél. 04 73 98 71 10 • **Directeur de publication** : Michel Cochet • **Rédactrice en chef** : Marinette Feuillade • **Coordination - conception graphique** : Maribel Collomb • **Ont participé à ce numéro** : Marinette Feuillade / Stéphanie François / Jean-Pierre Mathé / Bénédicte Muller / Elsa Baron / Anaïs Laffont / Laure Souvignet / Juliette Pasquier / Nicolas Da Silva / Guillaume David • **Impression** : Imprimerie IDMM (69), certifiée PEFC • Numéro tiré à 10 000 exemplaires. Revue trimestrielle – N°ISSN 2493-6863 • **Textes, photos et illustrations** : toute utilisation nécessite une autorisation préalable de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes • **Retrouvez Mention bois sur www.fibois-aura.org.**

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
PEFC 10-31-2485 www.pefc-france.org

HABITER BOIS ET JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

Du **9 au 18 octobre 2026**, l'événement Habiter Bois revient en région Auvergne-Rhône-Alpes mais aussi dans 6 autres régions françaises pour faire découvrir la construction bois. Au programme : visites de maisons, extensions, rénovations et aménagements réalisés par des professionnels de la filière. En attendant le programme au mois de septembre, le site ***habiterbois.fr*** met à disposition conseils, informations, annuaire de professionnels et réalisations inspirantes pour accompagner tous les projets de construction, de rénovation ou d'aménagement en bois. Si vous êtes professionnels, vous pouvez inscrire des évènements que vous souhaitez organiser, c'est gratuit !

LA FILIÈRE BOIS SUR LE SITE OREKA

Le site internet Oreka est une plateforme internet développée par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation pour accompagner les publics dans leur démarche d'orientation qu'ils soient collégiens, lycéens ou demandeurs d'emploi. Dans le cadre d'un partenariat avec Fibois AuRA, ce site dispose désormais d'un dossier thématique dédié aux métiers de la filière forêt-bois et **2 vidéos métiers** ont été réalisées : l'une avec une jeune chargée d'approvisionnement en scierie et l'autre avec un jeune menuisier installateur.

*A retrouver sur **oreka.auvergnerhonealpes-orientation.fr***

NOUVELLE SESSION DE FORMATION CONCEPTEUR CONSTRUCTION BOIS BAS CARBONE

Fort du succès des 4 premières promotions, le parcours de formation « Concepteur Construction Bois Bas Carbone » poursuit son déploiement à l'échelle nationale. Fibois Auvergne-Rhône-Alpes ouvre une 5ème session, qui se déroulera du **24 septembre 2026 au 26 mars 2027**.

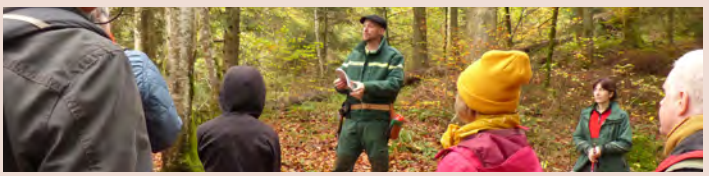


D'une durée de 105 h, cette formation alterne enseignements en présentiel et à distance, complétés par des visites de terrain permettant de découvrir les acteurs de la filière forêt-bois et les différentes étapes de la transformation du matériau bois depuis la forêt jusqu'à sa mise en oeuvre.

*Le programme détaillé et le bulletin d'inscription sont disponibles en ligne sur **ce QR-code** !*

LES FORESTIVITÉS DANS LE PUY-DE-DÔME

Du **17 octobre au 1er novembre 2026**, le festival Les Forestivités s'installe pour la première fois dans le Puy-de-Dôme. Co-porté par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes et les Communes Forestières 63, cet événement propose plus de 50 animations gratuites dans tout le département à destination du grand public.



Le coup d'envoi du festival sera donné lors d'une grande journée d'ouverture festive au pied du Puy-de-Dôme, le **samedi 17 octobre** (11h-18h) avec un village d'animations : espaces pédagogiques, marché d'artisans, démonstrations de sculpture sur bois et spectacles vivants.

Portée par plus de 35 partenaires, la programmation sur les deux semaines des vacances d'automne déclinera des rendez-vous variés :

- **Découverte nature et biodiversité** : arboretums, randonnées, lacs, observation d'animaux, promenades ...
- **Sensibilisation** : conférences sur le changement climatique, sylvafresque, présentation d'initiatives positives et innovantes ...
- **Immersion métiers** : Vis ma Vie de Bûcheron, portes ouvertes dans les coulisses d'entreprises, rencontres, ateliers ...
- **Culture** : animations lectures et littérature, spectacles de danse ou musique, expositions photo ...

*Retrouvez le programme complet sur **forestivites.fr***



CONCOURS "J'AIME MA CHAUDIÈRE BOIS" : L'ÉDITION 2026 !

Le concours J'aime ma chaudière bois revient cette année pour mettre en valeur les installations performantes et bien entretenues du territoire. Il s'adresse aux collectivités, entreprises, exploitants et maîtres d'ouvrage engagés dans une démarche de chauffage bois exemplaire. Les candidatures seront ouvertes début octobre et pourront être déposées jusqu'au **31 décembre 2026**. Une belle occasion de valoriser les projets, de partager les bonnes pratiques et de promouvoir une filière énergie-bois dynamique en Auvergne-Rhône-Alpes.

les publications DE LA FILIÈRE BOIS



Nouveaux cahiers RMT AFORCE

Le RMT AFORCE publie deux nouveaux cahiers « Questions-Réponses » : C1 - Incertitude et E1 - Risques. Dédiés à l'adaptation des forêts au changement climatique, ils offrent des conseils et repères pratiques aux propriétaires et gestionnaires pour anticiper, décider et agir.



Emplois locaux et bois-énergie domestique

Le Syndicat des Énergies Renouvelables (SER) publie sa synthèse 2026 dédiée aux retombées locales de la transition énergétique. L'étude met en lumière l'impact positif de la filière renouvelable sur les territoires : création d'emplois locaux, dynamisme économique et valeur ajoutée durable.



Numéro de juillet de Brèves des Bois

Le bulletin semestriel dédié aux ETF d'Auvergne-Rhône-Alpes propose notamment dans son numéro d'été un focus sur l'importance nouvelle de la prévention des fortes chaleurs en forêt. Retrouvez également les actualités départementales de la filière.



Situation économique et financière de la filière bois en AuRA

Découvrez la première étude Fibois AuRA et Banque de France pour analyser la santé économique et financière de la filière forêt-bois régionale. Un bilan complet du dynamisme des entreprises de 2020 à 2024, appuyé sur 50 indicateurs clés.

TROPHÉE DU GRANULÉ : CANDIDATEZ JUSQU'AU 15 OCTOBRE 2026 !

Depuis 2025, Propellet organise un concours national « les trophées du granulé » à destination des collectivités et bailleurs sociaux qui ont réalisé des travaux de rénovation ou d'équipement en chauffage de granulé. L'édition 2026 est ouverte aux candidats jusqu'au 15 octobre 2026 pour présenter leurs équipements de chaufferie granulé et peut-être recevoir le trophée du granulé 2026 au prochain salon des maires. Ce concours national permet de communiquer sur l'engagement dans la transition énergétique des candidats et de diffuser leurs retours d'expérience et bonnes pratiques.

Pour plus d'informations, ***rendez-vous sur*** ***lestropheesdugranule.fr/participer***

2ÈME BAROMÈTRE RÉGIONAL DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS POUR 2026

Fibois actualise son baromètre : entre avril et juin 2026, l'activité des entreprises de la filière régionale progresse grâce à une météo favorable et une demande soutenue en matériaux et énergie bois, mais la hausse des énergies fossiles impacte les coûts de production souvent difficile à absorber ou répercuter. Les entreprises restent vigilantes face aux tensions sur la ressource et à un été potentiellement compliqué, la canicule pouvant freiner l'accès aux forêts. Malgré quelques marchés porteurs, les perspectives demeurent prudentes.

VERYWOODMÉTIERS : LES ENTREPRISES DU BOIS OUVRENT LEURS PORTES

Les journées portes ouvertes @Verywoodmetiers* auront lieu du 7 au 9 octobre prochain. Cette opération offre aux entreprises de la filière forêt-bois l'opportunité d'ouvrir leurs portes pour faire découvrir leurs métiers et leurs emplois dans le but de susciter des vocations et pourquoi pas recruter. Scolaires, demandeurs d'emploi mais aussi parents, professeurs, conseillers emploi sont attendus sur ces visites souvent passionnantes !

*Very Wood Métiers est un événement coordonné par France Bois Forêt et le Codifab, mis en œuvre par la FNB, l'UCFF, la FNEDT, le CNPF, l'UMB-FFB, l'UICB, la CAPEB et l'UFME en partenariat avec Fibois

Pour consulter la liste des entreprises référencées et vous inscrire à une visite, ***rendez-vous sur*** ***verywoodmetiers.fr***



LES DESSERTES FORESTIÈRES : UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE



Dans une région comme Auvergne-Rhône-Alpes, où la forêt couure 36% du territoire et où de nombreux massifs sont situés en zone de montagne, la question de l'accessibilité est déterminante. Le sujet des dessertes forestières représente aujourd'hui un enjeu majeur, au service de la forêt et de la filière bois, notamment dans la lutte contres les incendies.

DES INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES POUR UNE FORÊT MULTIFONCTIONNELLE

Routes forestières, pistes, places de dépôt ou encore ouvrages de franchissement, les dessertes forestières permettent d'accéder aux peuplements, de réaliser les travaux sylvicoles et d'assurer la mobilisation des bois dans de bonnes conditions techniques, économiques et environnementales. Elles constituent un **maillon indispensable** de la gestion durable des forêts.

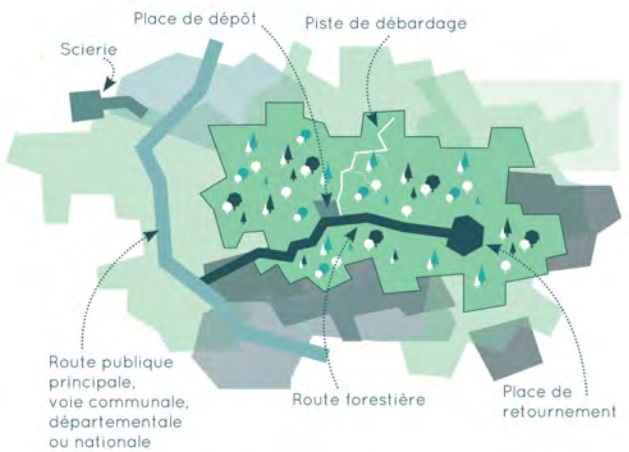
FACILITER LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

Une desserte adaptée permet avant tout aux propriétaires et gestionnaires forestiers d'**intervenir correctement dans les peuplements**.

Les travaux de plantation, de dégagement, d'entretien, d'éclaircie ou de récolte peuvent être réalisés dans de meilleures conditions techniques et avec des coûts maîtrisés. L'accès aux parcelles facilite également le suivi sanitaire des peuplements, devenu essentiel face aux effets du **changement climatique** et à la multiplication des épisodes de dépérissement ces dernières années.

Dans les massifs confrontés aux attaques de scolytes ou au dépérissement des sapinières, disposer d'un réseau de dessertes performant permet notamment une intervention **rapide** pour limiter les pertes économiques et sanitaires.

Qu'est-ce qu'une desserte forestière ?



MOBILISER DAVANTAGE DE BOIS LOCAL

L'un des principaux objectifs des dessertes forestières est d'améliorer et d'augmenter la mobilisation de la ressource.

dossier

En Région Auvergne-Rhône-Alpes près de 26% du potentiel forestier demeure difficilement accessible.

Certaines parcelles ne peuvent être exploitées qu'à des coûts élevés, ou ne sont pas exploitées du tout faute d'accès adaptés.

La création ou l'amélioration de routes forestières permet donc :

- **d'augmenter les volumes** de bois mobilisables ;
- **de réduire les coûts** de récolte et de transport ;
- **d'améliorer la rentabilité** des opérations forestières ;
- **de renforcer l'approvisionnement** des entreprises locales.

Une meilleure accessibilité contribue ainsi à sécuriser les travaux forestiers, les approvisionnements des scieries, plateformes bois-énergie et industriels de la transformation.

témoignage



Michel CLEMENSAT, maire de Chassignol (43) et président de l'association des Communes Forestières 43

\\ Aujourd'hui, la multifonctionnalité de la desserte va avec celle de la forêt et facilite aussi l'accueil du public.

Maire depuis 30 ans d'une commune très forestière, j'ai perçu dès mon premier mandat la nécessité et l'importance de créer un véritable **maillage** de voiries forestières ainsi que de zones de stockage sur cette commune avec les partenaires tels que l'ONF et le CNPF, tout en accompagnant la création d'associations de gestion forestière regroupant les propriétaires privés. C'est un t ravail de longue haleine nécessitant un mélange de persuasion et de persévérance mais qui, au bout de 30 ans, a vraiment porté ses fruits.

Le rôle économique était évident, mais également l'accompagnement des propriétaires forestiers afin de favoriser la gestion de leurs parcelles, et permettre des travaux forestiers durables et respectueux en limitant les longueurs de traînes de débardage, en stockant convenablement les bois en attente de transport... Naturellement nous avons voulu prendre soin et pérenniser ce réseau neuf et nous sommes engagés dans la mise en place d'un mode opératoire avec Fibois pour fluidifier les échanges avec les professionnels afin de conserver les infrastructures que sont les dessertes.

Il ne faut pas oublier, quand on est maire d'une commune avec de la forêt, que la ressource fiscale principale directe est le foncier non bâti. Il est de notre **devoir** de favoriser la sylviculture et la gestion des forêts. Aujourd'hui la prise en compte du risque incendie accentue l'urgence de déployer toutes les énergies et les partenariats dans l'intérêt des territoires et de la filière. //

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES EXPLOITATIONS

Contrairement aux idées reçues, une desserte bien conçue peut contribuer à réduire l'impact environnemental des chantiers forestiers.

L'organisation des accès permet de **limiter les déplacements d'engins** à l'intérieur des peuplements et de concentrer la circulation sur des itinéraires adaptés. Les risques de tassement des sols, d'érosion ou de dégradation des cours d'eau sont ainsi mieux maîtrisés.

Un projet de création de desserte forestière intègre généralement **la gestion des eaux de ruissellement, la protection des zones humides, l'intégration paysagère et la préservation de la biodiversité.**

La desserte devient alors un outil au service d'une exploitation durable des ressources forestières.

UN ATOUT POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES

Les dessertes forestières jouent également un rôle croissant dans la prévention et la gestion des risques.

Elles ont un rôle majeur dans la **lutte contre les incendies**. Avec l'augmentation des périodes de sécheresse et des épisodes caniculaires, les risques d'incendie progressent dans plusieurs secteurs de la région, comme nous l'avons malheureusement vécu cet été. Les pistes forestières constituent des **axes d'intervention essentiels** pour les services de secours. Elles facilitent l'accès aux foyers et permettent parfois la création de points d'appui pour la lutte contre les incendies (DFCI). Elles permettent ainsi un accès rapide des secours, créent des coupures dans les massifs, mais aussi protègent les populations.





Elles jouent également un rôle dans la gestion des **crises sanitaires** : en cas d'attaques parasitaires ou de phénomènes climatiques exceptionnels (tempêtes, chablis), un réseau de dessertes efficace permet d'intervenir rapidement pour sécuriser les zones concernées et évacuer les bois.

INDISPENSABLE À L'ACCUEIL DU PUBLIC

La desserte forestière favorise également les usages récréatifs de la forêt et l'accueil du public. Elle permet aux visiteurs d'accéder plus facilement aux massifs forestiers, notamment dans les zones montagneuses, et favorise ainsi les promenades, les randonnées, le vélo... Elle contribue au développement du **tourisme vert**, générateur de retombées économiques pour les territoires ruraux.

Des chemins entretenus limitent les risques liés aux déplacements (les ornières, obstacles, ou érosion) et facilitent l'intervention des secours en cas d'accident. Enfin, une desserte bien pensée canalise les déplacements du public sur des **itinéraires adaptés**. En réduisant le piétinement des milieux sensibles et en limitant la création de sentiers sauvages, elle contribue à protéger la biodiversité.

FOCUS : Le Mode Op'

Le **Mode Opératoire Voirie** (Mode Op') est une démarche volontaire mise en place à la demande des acteurs de territoire pour fluidifier les échanges entre professionnels intervenant en forêt et élus locaux.

Elle contribue au bon déroulement des opérations sylvicoles, au maintien des voiries et à la qualité paysagère. Le dispositif est co-animé par le réseau d'interprofessions et des partenaires en lien avec les élus locaux (association des communes forestiers, animateur de charte forestière, PNR...). Ils définissent conjointement avec les élus un ensemble de **bonnes pratiques** à appliquer sur leur territoire dans le cadre de chantiers forestiers : circuit de communication et informations à transmettre par chacune des parties, état des lieux de la voirie...

A ce jour, ce type de démarche existe sur les massifs de Belledonne, Bas-Dauphiné Bonnevaux, Val d'Eyrieux, Pays des Cayres, Combrailles, Sancy, Pays d'Issoire, Livradois-Forez...

DES PROJETS QUI REPOSENT SUR LA CONCERTATION

La réussite d'un projet de desserte forestière repose sur une réflexion collective associant **propriétaires, gestionnaires, collectivités, entreprises et services de l'État** à l'échelle d'un territoire.

Chaque projet doit prendre en compte :

- les besoins de gestion forestière ;
- les enjeux environnementaux ;
- les usages du territoire ;
- les contraintes techniques et économiques.

témoignage



Estelle PLANCHE FOULHOUX, codirigeante des scieries du Forez

\\ L'outil Mode Op' outil favorise la fluidité des échanges et la réactivité.

L'initiative de Fibois en collaboration avec COFOR pour faciliter la compréhension des travaux forestiers auprès des élus communaux est très appréciable. Le dispositif mis en place sur le Livradois-Forez présente plusieurs atouts.

D'abord, la désignation de **référents forêts** au sein des mairies, suivie de leur formation aux pratiques de récolte forestière, c'est un levier essentiel pour instaurer un **dialogue** constructif et une compréhension mutuelle entre les acteurs de la filière et les élus locaux.

Ensuite, l'envoi du formulaire Mode Op' répond à un besoin concret : il **informe** la commune en amont des interventions de l'ensemble des sujets liés aux chantiers forestiers et permet aux professionnels de la filière bois de disposer des coordonnées du référent forêt. Il permet ainsi une meilleure coordination et limite les incompréhensions ou les tensions liées aux travaux en forêt. //

PRÉPARER LA FORÊT DE DEMAIN

Face aux défis du changement climatique, à la nécessité de renouveler les peuplements et à la demande croissante en bois local, aux risques de feux de forêts qui se multiplient, les dessertes forestières apparaissent plus que jamais comme un investissement d'avenir. Au-delà de leur fonction logistique, elles constituent un véritable outil d'aménagement durable du territoire. En améliorant l'accès aux ressources forestières tout en favorisant une gestion responsable des massifs, elles participent pleinement au développement d'une filière forêt-bois performante, résiliente et ancrée dans les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes.

témoignage

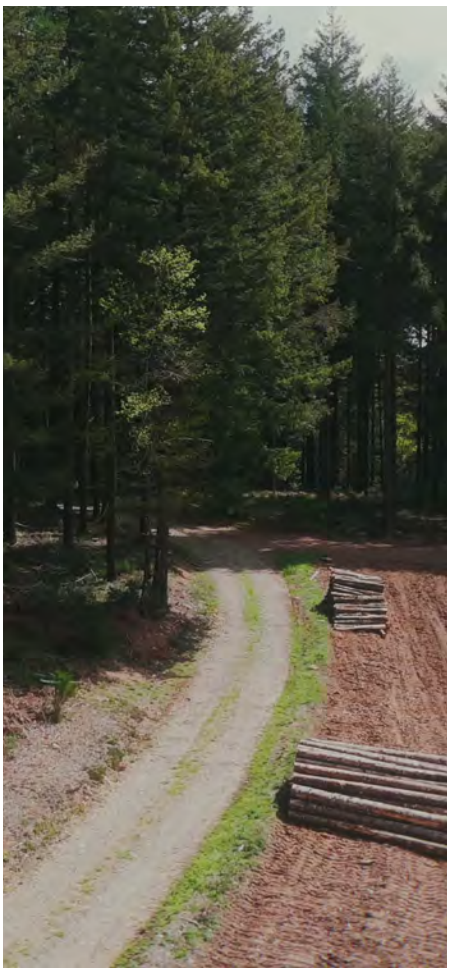


Sylvain OUGIER, responsable Savoie / Haute Savoie au CNPF AuRA

\\ Rendre les forêts accessibles pour une gestion durable afin qu'elles assurent efficacement toutes leurs fonctions

Rappelons que sur les 10 dernières années la récolte de bois commercialisé est stable alors que le PRFB prévoit une augmentation de la récolte de plus 12 millions de m^3 au niveau régional, cet objectif ne sera pas atteint. De par sa surface, la forêt privée porte la plus grosse part de ce déficit de mobilisation et les raisons sont connues : morcellement et difficultés d'accès aux parcelles. La création et l'entretien d'un réseau minimum de dessertes est la réponse à ce deuxième point.

Grâce à un fort soutien indispensable de la DRAAF sur l'animation pour la création de ces dessertes, nous effectuons un gros travail de concertation avec les propriétaires privés, les professionnels, les élus et les autres usagers des espaces forestiers (randonneurs, chasseurs, associations environnementales...). La complexité est telle que certains projets sont en cours depuis plus d'une décennie, et que les conditions d'acceptabilité sont de plus en plus difficiles à obtenir. Il est nécessaire de rappeler l'objectif initial : rendre les forêts accessibles pour une gestion durable afin qu'elles assurent efficacement toutes leurs fonctions (protection, production, accueil, biodiversité,), et pour cela de faire reconnaître l'**intérêt général** de ces équipements, ce qui n'empêche pas la concertation et les enquêtes publiques, mais doit permettre de dépasser les oppositions dogmatiques.//



les aides

FEADER – aide à l'aménagement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des Départements :

Aide à l'investissement dans **l'aménagement de dessertes forestières** : création de routes, mise au gabarit de routes forestières, création de pistes, aménagement de places de dépôt/retournement, résorption de points noirs en forêt dont gestion de l'eau en forêt.

Les projets individuels peuvent être financés jusqu'à 50 % de l'assiette de dépenses éligibles retenues, et les projets collectifs, jusqu'à 80 %.

Depuis 2023, ce dispositif a accompagné 105 projets pour 9,5 millions d'€ investis dont 6,8M€ de subventions (Europe, Région, certains Départements).

DRAAF – animation de projets groupés de desserte forestière en région Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis 2018, la DRAAF accompagne l'investissement dans **l'animation de dessertes forestières** en Auvergne-Rhône-Alpes, représentant 500 projets.

Le 6ème appel à projet court jusqu'au 15 novembre 2026, il est éligible pour l'animation des pistes forestières regroupant plus de 5 propriétaires ou des places de dépôt permettant le tri des bois et le broyage, intéressant plus de 5 propriétaires.

.1 .2

Pour en savoir plus :
1 : aide DRAAF
2 : aide FEADER

Vidéo : les dessertes forestières, artères d'une forêt multifonctionelle

La DRAAF a confié à Fibois AuRA la réalisation d'outils de communication à destination des élus pour valoriser la multifonctionnalité des dessertes forestières. Dans ce cadre une vidéo a été tournée dans le Cantal et en Haute-Savoie, elle aborde à travers des exemples concrets et le témoignages des acteurs du territoire, les multiples atouts des dessertes forestières. A retrouver sur ***la chaîne youtube de Fibois AuRA***, sur le QR-code ci-contre.

FOCUS

La CERC AuRA

« Notre rôle n'est pas seulement de produire des données. Il est de les transformer, avec nos partenaires, en connaissances partagées et en outils concrets pour accompagner les décisions des acteurs de la construction. »

> **Laurence Herbeaux**, Directrice de la CERC Auvergne-Rhône-Alpes

La CERC Auvergne-Rhône-Alpes est l'observatoire économique régional de la filière Construction. Sa mission est de **produire, analyser et partager des données fiables et actualisées** pour aider les acteurs à comprendre les dynamiques des marchés, anticiper les évolutions et éclairer les décisions publiques et professionnelles. Pour cela, elle rassemble les organisations professionnelles, les services de l'État, la Région et de nombreux partenaires autour d'une conviction commune : une donnée n'a de valeur que lorsqu'elle est comprise, partagée et utile à l'action. Ses travaux couvrent l'ensemble du périmètre construction : logement neuf, rénovation, commande publique, matériaux, compétences et aménagement des territoires.

Auvergne-Rhône-Alpes montre aujourd'hui les premiers signes de reprise dans la construction neuve, après plusieurs années de ralentissement. Cette amélioration reste toutefois contrastée selon les territoires et les segments de marché. Dans ce contexte, les entreprises comme les collectivités ont besoin de repères solides pour situer leur activité, identifier les signaux faibles et partager un diagnostic commun. La CERC produit ainsi régulièrement des **analyses conjoncturelles,** des **tableaux de bord interactifs** et des **études thématiques**. Ces outils permettent de suivre les tendances, d'objectiver les évolutions et de mieux comprendre les facteurs qui influencent l'activité : besoins en logements, investissements publics, dynamique de la rénovation, évolution des compétences ou encore disponibilité des matériaux.

Construction bois : une lecture indispensable des marchés

Pour les acteurs de la forêt et du bois, ces travaux apportent un éclairage essentiel. Les dynamiques du logement neuf, les rythmes de la rénovation énergétique, les arbitrages des collectivités ou les évolutions des compétences influencent directement l'environnement dans lequel se développe la construction bois. Les analyses de la CERC permettent ainsi de situer la place du bois dans les marchés, d'observer les tendances (montée en puissance de la préfabrication, évolution des segments porteurs, contraintes territoriales) et d'identifier les signaux pertinents pour les années à venir. Les données produites par la CERC sont régulièrement utilisées par Fibois AuRA pour consolider son baromètre économique trimestriel. Elles permettent d'objectiver les tendances observées dans la filière forêt bois et d'ancrer les analyses dans l'évolution des marchés de la construction.

Des outils en évolution constante

La CERC développe également des outils numériques conçus avec ses partenaires pour rendre les données plus accessibles et directement mobilisables. Plusieurs projets sont en cours : enrichissement des tableaux de bord conjoncturels, nouveaux indicateurs territoriaux, analyses croisées sur les matériaux et la rénovation, ou encore travaux sur les besoins en compétences. Toutes ces données analysées et présentées de manière interactives sont accessibles aux adhérents de la CERC dont Fibois AuRA fait partie.

> CERC Auvergne-Rhône-Alpes
www.cercara.fr | LinkedIn : CERC Auvergne-Rhône-Alpes
Mail : contact@cercara.fr / Tél. : 04-72-61-06-30

FORMATION

DDETSPP 43 : 1000 fois bois

La DDETSPP de Haute-Loire (Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations) est un service de l'État qui accompagne les entreprises, les salariés et les demandeurs d'emploi dans les transitions économiques, sociales et environnementales. Son rôle est d'**anticiper les besoins en compétences**, et de **favoriser un développement économique** créateur d'emplois durables.

La filière forêt-bois est l'une des forces de la Haute-Loire. Porteuse d'innovation, de transition écologique et de valeur ajoutée locale, elle fait pourtant face à d'importantes difficultés de recrutement. Il faut donc sécuriser le développement des entreprises et offrir des perspectives d'emploi attractives à des publics variés.

Son engagement se traduit par un accompagnement concret des acteurs du territoire. La DDETSPP mobilise les partenaires de l'emploi, de la formation et les organisations professionnelles autour d'actions innovantes, comme le programme « 1000 fois bois », qui depuis 2022 sensibilise les jeunes, les demandeurs d'emploi et les prescripteurs, valorise les entreprises, développe des parcours de découverte des métiers, favorise la féminisation de la filière et accompagne les entreprises dans leurs enjeux de recrutement et de gestion des compétences.

Au-delà du soutien financier, la DDETSPP joue un rôle de facilitateur : elle fédère les énergies, coordonne les initiatives des partenaires locaux, pour une réponse collective aux défis de l'emploi, car il s'agit avant tout d'une aventure humaine et territoriale.



GILLES BÉAL

[Dirigeant de la Menuiserie Béal à Saint-Priest-en-Jarez (42) et Président de Fibois 42]

Vous dirigez la Menuiserie Béal, comment êtes-vous arrivé dans le métier ?

Je suis menuisier de formation. J'ai eu un cursus scolaire à l'École La Mache, à Lyon, puis j'ai poursuivi avec un BTS orienté vers l'action commerciale et l'agencement. Après mes études, j'ai travaillé quelques années dans plusieurs entreprises, notamment dans le domaine de l'agencement.

En 1988, j'ai intégré l'entreprise créée par mon père. À l'époque, c'était une menuiserie artisanale d'une dizaine de salariés qui travaillait essentiellement pour la maison individuelle : fenêtres, escaliers, cuisines, parquets... Le contexte était très différent de celui d'aujourd'hui, et nous sentions déjà que le marché allait évoluer.



Comment s'est développée votre activité ?

A la fin des années 80, le marché de la maison individuelle ralentissait, nous avons néanmoins poursuivi notre positionnement sur la fabrication de menuiseries traditionnelles mais en diversifiant notre clientèle, notamment en travaillant avec des architectes. Au début des années 2000, de nombreuses entreprises ont arrêté de fabriquer leurs fenêtres ou leurs escaliers pour acheter des produits industriels et se concentrer uniquement sur la pose. Cela pouvait sembler économiquement pertinent à court terme, mais j'ai la conviction qu'une entreprise qui cesse de fabriquer perd progressivement ce qui fait sa richesse : son savoir-faire. Nous avons donc fait le choix inverse et avons investi massivement dans des équipements pour répondre au besoin croissant de performance des menuiseries et avons agrandi nos locaux qui offrent aujourd'hui une surface de 5000 m2.

L'entreprise compte un peu moins de 30 collaborateurs et nos domaines d'activité vont de la menuiserie extérieure et intérieure à l'agencement sur mesure, avec des exigences de performances techniques fortes. Nous travaillons aussi bien avec des particuliers qu'avec des architectes, des collectivités ou des maîtres d'ouvrage privés.

Qu'est-ce qui a guidé le développement de votre entreprise ?

J'ai eu la chance de faire de nombreuses et belles rencontres, des architectes, techniciens, designers, qui nous ont fait progresser culture d'entreprise. Je pense qu'une entreprise progresse grâce aux **rencontres** : il faut rester curieux, aller voir ce qui se fait ailleurs, visiter des salons professionnels, échanger avec ses confrères ...

Nous sommes également très mobilisés sur le développement des compétences, et misons beaucoup sur l'apprentissage. C'est un sujet que je porte notamment par mon investissement au sein de la Fédération Française du Bâtiment. Former un jeune, accompagner un collaborateur qui souhaite évoluer ou transmettre un savoir-faire représente un investissement important. Mais c'est aussi ce qui permet à une entreprise de durer. Je suis toujours surpris de voir que certaines entreprises renoncent à accueillir des apprentis. Dans les métiers du bâtiment, environ 25 % des entreprises forment des apprentis et 20 % des jeunes ne trouvent pas de maître d'apprentissage pour la rentrée prochaine, ce n'est pas normal ! Nous avons tous une responsabilité dans la transmission de nos métiers.

En termes d'organisation, nous avons fait le choix de responsabiliser les équipes. Chez nous, il n'y a pas de frontière entre le bureau d'études et l'atelier. Les chefs de projet suivent un dossier de A à Z, ils sont capables de dessiner sur Autocad et aussi de produire en atelier, en travaillant en lien permanent avec les équipes de pose. Ce mode de management assez singulier demande des collaborateurs très qualifiés, mais cela favorise l'autonomie, la progression et l'implication de chacun. C'est une des raisons qui évite le turn over.

Le sujet de la transmission enfin est quelque chose qu'il faut anticiper, c'est la raison pour laquelle j'ai un associé depuis maintenant 3 ans qui prendra ma suite.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous investir dans l'interprofession Fibois 42 ?

Au départ, je ne connaissais pas vraiment le fonctionnement de l'interprofession et comme beaucoup de menuisiers, je pensais qu'elle concernait surtout les scieurs et les charpentiers. Puis j'ai rencontré Jean-Paul Martel qui était alors directeur de Inter Forêt Bois 42 et qui a fait évoluer mon regard sur l'interprofession. Nos échanges m'ont fait prendre conscience qu'une filière ne peut fonctionner que si tous ses métiers dialoguent. C'est cette vision collective qui m'a donné envie de m'investir il y a bien longtemps. Je suis convaincu qu'une bonne articulation, bien huilée, entre l'échelon départemental et régional nous donne collectivement plus de force.

au programme

Du 15 juin au 30 septembre	*Vote Coup de Cœur du Public 2026 du Prix Régional de la Construction Bois*
Du 10 au 19 septembre	*Exposition Bois français et Design, Bibliothèque historique de la Ville de Paris*
Le 25 septembre	*Journée régionale à destination des professionnels du bois buche, AuRA*
Début octobre	*Ouverture des candidatures pour le concours J'aime ma chaudière*
Du 7 au 9 octobre	*Journées portes-ouvertes Verywoodmetiers, partout en France*
Du 9 au 18 octobre	*Habiter Bois, AuRA*
Le 17 octobre	*Journée d'inauguration des Forestivités 63, Panoramique des Dôme (63)*
Du 17 octobre au 1er novembre	*Les Forestivités, Puy-de-Dôme*
Le 18 octobre	*Journée d'inauguration des Forestivités 38, au Parc de la Poya à Fontaine (38)*
Du 18 octobre au 1er novembre	*Les Forestivités, Isère*
Du 10 au 13 décembre	*Mondial des métiers, Lyon Eurexpo*

Forêt et changement climatique

Participez gratuitement à l'une des journées de formation « terrain » organisées par le CNPF autour de la thématique de « l'adaptation des forêts aux changements climatiques » :

- **16 septembre** : Haute-Savoie, Marignier
- **15 octobre** : Ain, Champfromier
- **5 novembre** : Ardèche, secteur de Vernoux
- **6 novembre** : Drôme des collines, Chambaran

Ces journées sont précédées d'un **webinaire le 14 septembre** de 17h00 à 18h30 : *"Scénario TRACC : +4°C en 2100, avons-nous pleinement songé aux conséquences pour la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes ?"*

Programme et Pré-inscription auprès de adrien.bazin@cnpf.fr

LE BOIS DÉCHIQUETÉ, UNE FILIÈRE EN PLEIN ESSOR

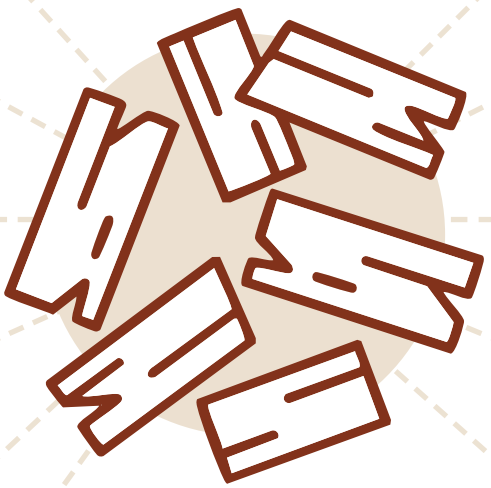
Chiffres clés

Chiffres issus de l'Observatoire bois déchiqueté 2026

D'OÙ VIENT LA MATIÈRE ?

- Plaquette forestière **46,2 %**
- Connexes de scierie **21,8 %**
- Bois de classe B **14,4 %**
- Sortie de Statut de Déchet, emballage **10 %**
- Fraction Ligneuse de Déchets Verts, écorce **4,8 %**
- Plaquette bocagère **2,8 %**

Près de 2 millions de tonnes
de bois déchiqueté produites par an en Auvergne-Rhône-Alpes



178 producteurs
répartis sur le territoire régional

QUELS SONT LES DÉBOUCHÉS ?

- Production de chaleur **68 %**
- Usage industriel (dont 20 % pour l'industrie du bois) **24,8 %**
- Autoconsommation par les producteurs **3,3 %**
- Paillage **2,8 %**
- Stock **1,1 %**

DÉCOUVREZ LES LAURÉATS RÉGIONAUX DE L'APPEL À PROJETS BOIS FRANÇAIS & DESIGN 2026 !



L'Appel à Projets Bois français & Design 2026 a pour vocation de mettre en avant les bois français et les savoir-faire des entreprises régionales, par la valeur ajoutée que le design apporte aux entreprises de la filière bois.

Pour cette 5ème édition, le jury national a étudié 67 candidatures. Sur les **11 projets** issus de notre région, 3 figureront dans le livre officiel à paraître début septembre, et l'un d'eux sera exposé à la Paris Design Week en septembre prochain. Félicitations aux lauréats !



BANC GAMME « BORD DE LOIRE », SiFoRMoB (43)

Ce banc avec dossier s'inscrit dans une gamme de mobilier extérieur en bois de robinier de la Drôme, la gamme « **Bords de Loire** ». L'utilisation du robinier est primordiale dans la réalisation du projet car ce bois est imputrescible naturellement. L'emploi d'une essence résistante locale permet également d'éviter des transports couteux tant en énergie qu'en impact environnemental. Les courbes rappellent les troncs dont sont issues les plateaux pour sa fabrication et apportent douceur et protection. L'utilisation en mobilier urbain avec des sections et une conception robuste, permet une durabilité certaine.

En collaboration avec la SCIERIE MENUISERIE DES COLLINES (26)

Plus d'informations sur ***siformob.fr***



GIER, designers CLUZEL/PLUCHON

A la fois fonctionnelle et accueillante, la collection GIER incite à repenser l'espace public, à préserver les ressources et à **encourager le dialogue**. Utilisant de l'acier galvanisé et du bois massif français, son esthétique épurée invite à réfléchir à l'usage de l'espace public, tout en célébrant la convivialité avec une multitude de configurations d'assise. Le **robinier**, naturellement imputrescible, extrêmement robuste et écologique, est l'alternative locale parfaite aux bois exotiques pour du mobilier d'extérieur très longue durée.

En collaboration avec le fabricant de mobilier urbain GUYON (63) et fabriqué par la Société de Transformation des Bois du Forez – STBF (42),

Plus d'informations sur ***cluzelpluchon.com/about***



GRANDE ROUE, SCOP LA RABOTERIE (38)

Inspirée des manèges népalais, la Grande Roue peut être installée facilement aussi bien en extérieur qu'en intérieur. Elle a été conçue pour être entièrement **démontable** avec pour seul outil une clé à cliquet et transportée sur une remorque. Son assemblage ne requiert aucun engin de levage. De plus, sa rotation est assurée **à la main** par 2 personnes. Des animations sont proposées par les associations qui font tourner cette grande roue. 4 nacelles permettent d'accueillir simultanément 16 enfants au maximum (selon leur taille) ou 8 adultes accompagnés d'un ou deux enfants.

Plus d'informations sur ***laraboterie.com***

Siège social
AGRAPOLE
23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon cedex 07
04 78 37 09 66

Site Clermont-Ferrand
MAISON DE LA FORÊT ET DU BOIS
10, allée des Eaux et Forêts
63370 Lempdes
04 73 16 59 79

contact@fibois-aura.org

FIBOIS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
www.fibois-aura.org